

enseignement ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes, si l'Eglise les rejette hors de son sein.

—L'Eglise condamne tout ce qui n'est pas elle : " Hors de l'Eglise, point de salut ! "

R. Quant à la maxime : " Hors de l'Eglise, point de salut, " on la trouve trop sévère, tout simplement parce qu'on n'en comprend pas le sens. On s'imagine que cela veut dire : " quiconque n'est pas catholique, sera damné. " Pas du tout. Un protestant, un schismatique n'est pas damné par cela seul qu'il est protestant ou schismatique. S'il est de bonne foi dans son erreur, c'est-à-dire, s'il est persuadé, dans le fond, de sa conscience, qu'il professe la vraie religion et s'il ne lui vient aucun doute à ce sujet, il pourra très bien être sauvé. Il suffit alors qu'il ait été dûment baptisé et qu'il ait obtenu le pardon de ses fautes par la contrition parfaite. De même, les enfants de toutes les communions seront sauvés, s'ils meurent avant d'avoir offensé Dieu et après avoir été bien baptisés. Il ne s'agit donc dans la maxime " Hors de l'Eglise point de salut " que des adultes qui s'entiment éloignés sciemment, par mauvaise foi, par indifférence à éclaircir leurs doutes ou opiniâtreté positive dans une erreur reconnue. Assurément, on ne peut faire un crime à l'Eglise de déclarer qu'il n'y a point de salut pour ces rebelles.

A propos de Franc-Maçonnerie

Le Bulletin du grand Orient, de France, numéro d'avril page 16, fait l'aveu suivant :

" C'est bien en effet, la maçonnerie qui a discuté dans ses temples toutes les grandes lois démocratiques que le Parlement a adoptées. "

Si les organes officiels de la franc-maçonnerie au Canada voulaient être aussi francs, ils diraient également :

C'est bien, en effet, la maçonnerie qui a discuté et préparé dans ses temples les lois scolaires que le Parlement de Manitoba a adoptées depuis 1890.

Impossible d'expliquer autrement cette législation tyrannique !

Le convent annuel des francs-maçons vient de se tenir au Grand Orient de Paris. Il a élu pour son président le F. Lucipia, l'ancien membre de la commune, l'ancien chef fédéré sur